REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260115-2026_01_03-DE

L'an deux mil vingt-six, le jeudi quinze janvier à 20h00, les membres du conseil municipal se réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 Janvier 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 18

Procurations : 4

Présents : Gaëlle ROLLIN - Hélène ZEITOUN – François HERVIEUX - Karine RICHARD – Yvonnick BOULHO – Pierre CLERICE – Grégory MORICE - Anita GUILLEMIN – Meddhi CALON – Philippe BODARD - Catherine CASTAGNET – Kurt DUFAYS – Fabienne DAUPHAS

Procurations : Arnaud RICHARD à Morgane RETHO – Yoann SANTERRE à Karine RICHARD – Julien THIBOULT à François HERVIEUX – Hélène LANN-CORRE à Anita GUILLEMIN
Absente excusée : Soazic HAMON
Secrétaire de séance : Grégory MORICE

****

2026_01_03_ MARCHE PUBLIC_ ATTRIBUTION MARCHE TRAVAUX MAM

(M. THIBOULT, intéressé dans cette affaire ne prend pas part au vote, le pouvoir n'est pas intégré – nombre de votant : 17)

La commission d'ouverture des plis s'est retrouvée le mardi 6 janvier 2026 à 9h00 afin de pouvoir procéder à l'ouverture des plis.

Les offres devaient être déposées avant le 11 décembre 2025 laissant au cabinet le temps d'analyser les offres déposées.

51 Offres ont été déposées et des demandes de compléments d'informations ou de pièces ont été demandées à certains candidats.

Le marché de base a été complété par les options ci-dessous :

- PS1 : Clôture végétale
- PS2 : Enclos poubelle
- PS3 : Terrasse bois
- PS4 : Portail d'accès service
- PS5 : Plan à langer
- PS6 : Plan évier de cuisine
- PS7 : Patères bois
- PS8 : Meuble d'entrée
- PS9 : Signalétique, pictogramme
- PS10 : adoucisseur
- PS11 : robinet de puisage extérieur

Les entreprises attributaires sont :

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260115-2026_01_03-DE

Lots	Entreprises	Montant HT Base sans option	Montant TTC – Base sans option	Option validée HT
1 « VRD- Gros œuvre » Estim : 102 720 € HT	MAM Constructions « ZA de Kervault » 56230 QUESTEMBERT	94 001.25 €	109 801.50 €	PS4 : 491.25 €
2 « Charpente et murs bois paille » Estim : 131 520 € HT	ECHOPAILLE « Cléherlan » 56230 QUESTEMBERT	150 485.72 €	180 582.86 €	PS3 : 3 487.87 € PS4 : 465.00 €
3 « Couverture » Estim : 42 480 €	ASTEEL « 16, route de Kerbost » 22200 GRACES	22 066.20 €	26 479.44 €	
4 « Menuiseries ext-ferronnerie » Estim : 53 760.00 €	ECHOPAILLE « Cléherlan » 56230 QUESTEMBERT	44 936.84 €	53 924.20 €	PS4 : 3 025.85 €
5 « Ouvrages terre » Estim : 26 500 €	Infructueux Relance mail			
6 « Cloisons sèches-isolation » Estim : 43 200 €	SARL GUILLOTIN « 8, ZA Penhoët » 56220 CADEN	45 649.97 €	54 779.96 €	
7 « Menuiseries int-faux plafonds » Estim : 37 080 €	SARL GOUEDARD « PA 5 chemins » 56580 CREDIN	26 931.26 €	32 317.51 €	
8 « Chape-rvt sols et faïence » Estim : 19 680 €	SAS FRANGEUL « ZA Bel Air » 35550 ST JUST Associé à DANO LE TOURNEL	17 356.46 €	20 827.75 €	
9 « Peinture » Estim : 16 440 €	LEFEVRE FACADES « 20 Rue Ernest Meissonnier » 44100 NANTES	6 996.82 €	8 396.18 €	
10 « Electricité » Estim : 33 600 €	LME « 25, Rue Stanislas Dupuy Lôme » 56000 VANNES	22 956.84 €	27 548.21 €	
11 « Chauffage-plomberie » Estim : 48 700 €	ETS RYO « PA de la Chaussée » 56220 MALANSAC	41 778.27 €	50 133.92 €	PS 11 : 75.91 €
12 « Ventilation » Estim : 23 500 €	ETS RYO « PA de la Chaussée » 56220 MALANSAC	20 148.81 €	24 178.57 €	
TOTAL		493 308.45 €	591 970.14 €	7 545.88 € HT

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260115-2026_01_03-DE

Options proposées à la validation :

OPTIONS	VALIDEE	ESTIMATIONS	LOTS IMPACTES
PS1 - CLOTURE VEGETALE VIVANTE	A REVOIR ULTERIEUREMENT	12 375,00 €	1
PS2 -AMENAGEMENT ENCLOS POUBELLES	A REVOIR ULTERIEUREMENT	8 176,54 €	1 ET 2
PS3 - TERRASSE BOIS	3 487,87 €		2
PS4 - PORTAIL ACCES SERVICE	3 982,10 €		1-2 ET 4
PS5 - PLAN A LANGER	A REVOIR ULTERIEUREMENT	2 207,14 €	LOT1-2-4
PS6 - PLAN EVIER CUISINE	A REVOIR ULTERIEUREMENT	677,96 €	LOT 7
PS7 - PATERES BOIS	A REVOIR ULTERIEUREMENT	1 060,02 €	LOT 7
PS8 - MEUBLE ENTREE	A REVOIR ULTERIEUREMENT	5 696,30 €	LOT 7
PS9 - SIGNALETIQUE - PICTO	A REVOIR ULTERIEUREMENT	459,27 €	1-2 ET 4
PS10	NON RETENUE	1 029,69 €	11
PS11	75,91 €		11
TOTAL OPTIONS	7 545,88 €	31 681,92 €	
TOTAL GENERAL OPTIONS validées et estimées	**39 227,80 €**		
MONTANT PREVU AU PLAN DE FINANCMENT 11/2024	19 725,00 €		

L'estimation en phase APD version « Novembre 2024 » (délibération N°2024_11_08) du plan de financement, tous lots confondus était de : 528 600 € HT

Le montant total des offres :

- Base sans option HT : 493 308.45 €
- *Lot 5 infructueux (estimation) :* *26 500.00 €*
- Base sans option HT avec lot 5 estimé : 519 808.45 €

Soit une différence de – 8 791.55 € HT sans option et si lot 5 dans l'enveloppe estimative

- Base sans option HT : 493 308.45 €
- Options validées intégrées au marché : 7 545.88 €
- Base avec options HT : 500 854.33 €
- *Lot 5 infructueux (estimation) :* *26 500.00 €*
- Total du marché estimé HT : 527 354.33 €

Soit une différence de - 1 245.67 € avec options validées par conseil municipal et si lot 5 dans l'enveloppe estimative

Commentaires :

M. Kurt DUFAYS : les informations liées aux noms des entreprises ont été grisées et cela ne nous a pas permis de travailler les dossiers. Il n'est pas normal que cela n'est pas été porté à notre connaissance.
Réponse Mme Morgane RETHO : c'est pour une certaine confidentialité.
Réponse M. François HERVIEUX : si vous aviez besoin d'avoir des informations il suffisait de nous le demander en amont et cela n'a pas été fait de votre part.

Mme Fabienne DAUPHAS : certaines entreprises sont apparemment au courant qu'ils ont le marché et communiquent en ce sens.
Réponse Mme Morgane RETHO : Nous ne sommes pas responsables de la communication faite par les entreprises retenues. Un contact a été pris de façon officieuse afin de vérifier que le planning serait respecté auprès des entreprises qui ont été retenues par la commission appel d'offres.

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260115-2026_01_03-DE

M. Kurt DUFAYS : les options sont chiffrées à hauteur de 39 227.80 € seront réalisées ?
Réponse Mme Morgane RETHO : Pour l'instant, juste une partie à hauteur de 7 545.88 € HT. On reverra les autres en les retravaillant et en essayant de négocier à la baisse le chiffrage. L'idée est de tenir le budget.

Vote de l'assemblée : majorité

Pour : 14 voix
Contre : 3 voix (Kurt DUFAYS, Catherine CASTAGNET, Fabienne DAUPHAS)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité :

- **Valide les propositions de la commission d'appel d'offres et les entreprises retenues pour un montant de base à 493 308.45 € HT**
- **Valide les options proposées et les intégrer au marché pour un montant de 7 545.88 € HT,**
- **Donne tous pouvoirs au Maire afin d'attribuer le lot 5 infructueux et relancé dans la limite de l'estimation fournie en novembre 2024, soit un montant de 26 500 € HT,**
- **Donne tous pouvoirs au Maire ou son représentant pour signer toutes les pièces du marché et tout document en lien.**

Pour extrait conforme,

M. Grégory MORICE,
Secrétaire de séance

Mme Morgane RETHO,
Maire

Mairie de Malansac
56 Morbihan